

## DROGUE ET MON FILS

---

Par Profil supprimé Postée le 14/02/2018 10:06

Bonjour. J'avais des doutes mais hier soir j'ai eu le déclic en trouvant dans la chambre de mon fils de 23 ans un sac plastique remplis de boîte de médicaments vide de toutes sortes. Des médicaments disparaissent je vient de comprendre. Il est refermé toute la journée dans sa chambre. Ne cherche pas de travail. Mange en cachette comme ci on l'interdit de manger. Il ne parle pas..lorsque j'essaie ces réponses sont toujours brèves. Il n'est pas agressive du tout. Mais très renfermé..je vit seule avec mes trois enfants dont deux jeunes adulte quine travail pas..j'ai des soucis de santé et la je suis dépourvu et ne sais pas quoi faire de peur de mal faire. Je voudrait de l'aide de lui même il ne fera rien..mes proches lassoment de reproches des qu'ils le voient..moi également me disent que je ne suis pas assez autoritaire..leur père à disparu de la circulation il habite dans le sud ouest de ne fait plus rien pour ses enfants..ou puis je aller..puis je demander de suite à se que mon fils soit suivi en hospitalisation forcé..même si cela parrait radicale je pense qu'il n'ai pas trop tard et je préférerais faire cela de suite plutôt que d'attendre de le retrouver un jour inerte dans son lit. Je suis aide soignante à domicile travail beaucoup et la je me sent complètement demunuie

---

### Mise en ligne le 16/02/2018

Bonjour,

Nous percevons une situation difficile, que vous gérez seule, dans laquelle vous vous sentez démunie et nous comprenons bien votre désarroi.

La description que vous faites de votre fils nous laisse deviner un jeune en souffrance et il n'est pas impossible que la consommation de ces médicaments soit en lien avec ce mal-être.

Demander une hospitalisation pourrait être une réponse à la question de la consommation excessive de médicaments pour une prise en charge médicale et psychologique ; cependant au-delà de l'aspect médical, s'il ne souhaite pas être aidé, s'il n'en voit pas l'intérêt, qu'il ne se saisit pas de l'aide proposée, il est probable qu'il n'en tire aucun bénéfice.

Il est important de comprendre les raisons qui l'ont conduit à cette prise de médicaments de toutes sortes, qui les lui prescrit et pour quel motif ; quels en sont les effets recherchés et ressentis.

Vous le dites replié sur lui-même, qui ne parle pas ou peu mais pas agressif du tout ce qui nous amène à penser que le dialogue est possible, peut-être pourriez-vous lui dire votre inquiétude, lui dire que vous voudriez l'aider à aller mieux, lui demander pour quelles raisons il prend ces médicaments en lui précisant bien que vous ne le jugez pas, que vous essayez juste de comprendre.

Vous décrivez un entourage qui vous fait davantage culpabiliser et qui ne vous aide pas ; aussi afin de ne pas rester seule dans cette situation il est important de savoir qu'il existe des lieux où vous pourriez être aidée par des professionnels de santé spécialisés. Ces consultations sont proposées dans des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, elles sont confidentielles et gratuites ; nous vous joignons un lien ci-dessous. Nous nous permettons d'insister sur l'importance qui nous apparaît à vous rapprocher d'eux afin de vous préserver et d'être soutenue dans la situation, de trouver les pistes pour aider votre fils.

Si vous souhaitez aborder le sujet sous forme d'échanges, il est également possible de nous joindre de façon anonyme et gratuite au 0800 23 13 13 tous les jours de 8h à 2h ou par chat de 14h à minuit via notre site.

Bien cordialement

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITÉZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

### ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE - CSAPA SITE DE SAINT-DIZIER

61 avenue d'Alsace Lorraine  
52100 SAINT DIZIER

Tél : 03 25 56 25 90

Site web : [www.facebook.com/search/top/?q=csapa%20de%20haute-marne%20an](https://www.facebook.com/search/top/?q=csapa%20de%20haute-marne%20an)

Accueil du public : Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, le mardi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 19h, mercredi de 9h à 12h30, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Secrétariat : Lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h, le mardi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 19h, mercredi de 9h à 12h30, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Voir la fiche détaillée

